

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS1375

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE 18

Après le mot :

« analyses »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 26 :

« relatives aux mutations des productions agricoles, des entreprises et exploitations, aux évolutions commerciales et à leurs répercussions sur l'emploi. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.